



Vos rendez-vous



Juillet

Du lundi 10 au jeudi 13 juillet

Stage de sculpture sur bois pour enfants

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*.
Renseignements : Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Jeudi 13 juillet

Feu d'artifice

NOUVEAU

Les trois communes Alex, Dingy-Saint-Clair et la Balme de Thuy se sont associées pour vous proposer ce spectacle.
À partir de 22h30 - RDV à Dingy-Saint-Clair sur le parking de la salle des fêtes. Dès 20h, un pot sera offert par *Dingy en fêtes*.

Mardi 18 juillet

Cinéma

À 14h - Salle communale - Organisé par la commune.
Film pour enfants, « **BABY BOSS** »
Prix d'entrée : enfant : 1 € - adulte : 5 €.

Août

Mardi 29 août

Cinéma

À 14h - Salle communale - Organisé par la commune.
Film pour enfants, « **MOI MOCHE ET MECHANT 3** »
Prix d'entrée : enfant : 1 € - adulte : 5 €.

Septembre

Lundi 4 septembre

Rentrée des classes

Courant septembre

AG Alextérieur

Dimanche 10 septembre

Ouverture de la chasse

Lundi 11 septembre

Reprise du Club des Jonquilles

À 14h - Salle communale.

Mercredi 13 septembre

Les Alexandrins vous attendent

À 19h - Salle communale.

Mardi 19 septembre

Reprise de l'atelier poterie

À 14h30 - Salle de l'atelier poterie.

Vendredi 29 septembre

Stage de sculpture sur bois

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*. Inscription pour l'année et aussi possibilité de découverte.
Renseignements : Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Vendredi 29 septembre

“Ten billons, what's on your plate?”

À 20h - Salle communale. Film suivi d'un débat.
Organisé par *Vétérinaires Sans frontières et Artisans du Monde*. Entrée libre avec participation.

Octobre

Dimanche 1^{er} octobre

Fête de la gastronomie

À partir de 10h - Sur la place du village.

TRAVAUX



Le Conseil Municipal a adopté la décision du choix de l'entreprise qui travaillera par le biais du « marché à bons de commandes » pour les menus travaux de voirie. C'est donc EUROVIA qui effectuera ceux-ci lors des 4 prochaines années. Cette dernière a été retenue après étude des résultats de l'appel d'offres, s'agissant d'un marché public, lancé courant mai.

Les travaux initialement prévus vont pouvoir commencer notamment la pose d'enrobés *chemin de Montviard* pour permettre un meilleur accès des véhicules techniques à la station de filtration.

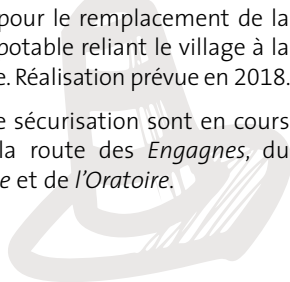
L'arrêt de bus scolaire au Pégny sera réalisé « en dur » et conformément à la législation en vigueur pour ce type d'équipement.

Enfin, la pose d'enrobés interviendra *chemin de Varens* dès que la ligne électrique actuellement en aérien aura été enterrée.

Une étude va aussi être sollicitée pour déterminer la nature des travaux à engager suite à l'effondrement de la *route des Lovins*.

Deux demandes de subventions ont été déposées pour l'assainissement de la zone des Teppes et pour le remplacement de la colonne d'eau potable reliant le village à la ZA de la verrerie. Réalisation prévue en 2018.

Des moyens de sécurisation sont en cours d'étude pour la route des *Engagnes*, du *Moulin du Trèfle* et de *l'Oratoire*.



FÊTE DE LA GASTRONOMIE

Dès vendredi soir **29 septembre** *Vétérinaires Sans Frontière et Artisans du Monde* nous invitent à débattre sur le film « *Ten billion, what's on your plate ?* » Quand nous serons 10 milliards d'êtres humains en 2050, qu'il y aura-t-il dans notre assiette ? Mangerons-nous des produits « high-tech » ou mangerons-nous toujours nos fruits et légumes locaux et de saison ?

Table ronde avec un représentant de la Confédération Paysanne et le président de Saveurs des Aravis.

Dimanche 1^{er} octobre

Dès 10h, ouverture du marché gourmand avec des producteurs locaux, plats à emporter et arts de la table.

À 11h30, sur le thème « *Saveurs d'Automne* », buffet préparé par les habitants et dégustation gratuite.

Le programme détaillé de cette manifestation vous sera distribué en septembre dans vos boîtes aux lettres.

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre. M^{me} Montel quitte l'école, et sera remplacée par M. Jolibois.

24 élèves de CM2 rejoindront les bancs du collège à la rentrée. En termes d'effectif, ces départs seront compensés par

l'arrivée de 19 nouveaux élèves, chiffre qui peut évoluer au cours des vacances.

L'effectif total est à ce jour de 118 élèves pour la rentrée de septembre, variation à la baisse peu significative, ce qui est de bon augure pour le dynamisme et l'avenir du village.

NOUVELLE ÉCOLE

Le permis de construire a été accordé le 15 avril. L'appel d'offres pour les entreprises a été lancé et le retour sera examiné avant fin juillet. Les travaux devraient commencer à l'automne.

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 juin, un projet de décret concernant les NAP a été présenté permettant notamment le retour à la semaine de quatre jours.

Dans un premier temps, les élus avaient opté pour la prolongation du fonctionnement actuel, au moins pendant un an, afin de donner aux différentes personnes concernées le temps de s'organiser.

Or, au cours du Conseil d'École du 19 juin, la totalité des membres a décidé de s'adresser au Directeur Académique afin de revenir à la semaine de quatre jours.

À l'heure où ces lignes sont écrites, nous sommes en attente de la validation de ce décret qui devrait intervenir lors du Comité Paritaire Ministériel du 21 juin.

En cas de non réponse de la part des autorités académiques d'ici le 5 juillet, il a été décidé de rester en l'état. En dernière instance, c'est le Directeur Académique, garant de la cohésion du territoire, qui prendra la décision finale.

Face à cette actualité si mouvante, la municipalité s'efforce de gérer au mieux la situation et compte sur votre compréhension.

PLAQUE DE NUMÉROTATION

La mairie va procéder à une nouvelle commande de plaques de numérotation pour les nouvelles habitations. La 1^{ère} plaque est offerte. Les personnes qui souhaitent une deuxième plaque d'habitation peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 juillet 2017. Le prix sera approximativement de 10 €.

RECHERCHONS

Pour l'entretien des bâtiments communaux une personne à temps non complet à durée indéterminée, à partir de septembre.

Envoyer CV et lettre de motivation à la mairie avant le 13 juillet.

Suite à la distribution de la facture CCVT concernant les ordures ménagères, ne pas tenir compte de la fiche d'info jointe avec la facture. Néanmoins le coupon réponse au verso de cette feuille est à remplir et à renvoyer à la CCVT. La bonne information est affichée en mairie et en ligne sur le site de la mairie.

ERRATUM

GRIPPE AVIAIRE

Compte tenu de la situation sanitaire observée dans la faune sauvage française et de l'absence de cas récent dans les zones de provenance des oiseaux migrateurs présents ou circulant sur le territoire national, le niveau de risque épizootique d'influenza aviaire est considéré comme « **négligeable** » sur l'ensemble du territoire métropolitain (arrêté du 4 mai 2017).

Mais la préfecture de Haute-Savoie rappelle et insiste sur l'obligation de déclarer vos oiseaux :

Toute personne physique ou morale détendant des oiseaux doit en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu de détention des oiseaux.

DÉCLARATION DES ABEILLES ET DES RUCHERS

Les apiculteurs doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année, dès la première année d'activité.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

PENSEZ À VOS VOISINS !

Les chiens errants sont interdits et surtout peuvent être dangereux pour les piétons et les cyclistes. De même, les aboiements sont difficilement supportables.

Les feux de jardin sont interdits. Amenez vos déchets en déchetterie ou compostez.

Merci de respecter ces horaires pour vos travaux bruyants et dépôts au tri sélectif.

Jours ouvrables : 8h à 20h
Samedi : 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Merci pour toutes ces attentions particulières qui permettent de bien-vivre ensemble, dans nos hameaux.

RELEVÉ DE COMPTEURS D'EAU

Le relevé est en cours et se poursuivra jusqu'à fin juillet. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents communaux.

DUPLICATA DE CARTE GRISE PERDUE, VOLÉE, DÉTÉRIORÉE : C'EST MAINTENANT EN LIGNE !

En cas de perte, de vol ou de détérioration de votre certificat d'immatriculation (ex-carte grise), toute demande de duplicata se fait désormais intégralement en ligne.

Vous devez :

- créer un compte usager sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) ou vous identifier par FranceConnect ;
- renseigner votre numéro d'immatriculation et, sauf si vous vous identifiez par FranceConnect avec le code confidentiel attribué à votre ancienne carte grise (il figure sur le courrier d'envoi de la carte grise) ;
- une fois la démarche en ligne finalisée, imprimer le certificat provisoire d'immatriculation (CPI) qui vous permet de circuler avec votre véhicule dans l'attente de la réception de votre carte grise définitive.

FOYER JEUNES

Cet été, le foyer est ouvert les mercredi, vendredi et samedi de 20h à 23 heures sous la responsabilité d'un jeune référent. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée pour la fréquentation de cet espace dédié à la jeunesse.

Reprise des ouvertures habituelles dès septembre : vendredi et samedi.

RECHARGER VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le SYANE a installé une vingtaine de bornes sur la Haute-Savoie. La plus proche, se trouve à Digny-Saint-Clair à côté du cimetière. Pour tout renseignement :

www.syane.orios-infos.com

EN CAS DE CANICULE

Des rafraîchisseurs seront si besoin mis en service dans une pièce de la mairie pour vous accueillir.

DÉCHETTERIE DE DINGY-SAINT-CLAIR

Le mercredi de 13h30 à 17h30
Le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez aussi utiliser la déchetterie de Thônes ouverte du lundi au samedi de 13h30 à 18h et le samedi de 8h à 12h.

DÉCOUVREZ À PIED NOTRE RÉGION

La carte des randonnées pédestres (5€) ainsi que le topo guide des balades en famille (3€) édités par la CCVT sont en vente à la mairie.

APPEL DES ALEXANDRINS

Après plusieurs relances concernant l'activité théâtre des Alexandrins, notre quête est restée vaine. Notre association ne peut pas rester en l'état. Nous ne cherchons pas le nouveau MOLIERE ni le nouveau COLUCHE. Juste des personnes adultes motivées pour s'ouvrir aux autres, se mettre dans la peau d'un personnage, créer un moment de convivialité et de partage lors d'un week-end de représentation. Les répétitions durent en général 1h30 chaque semaine.

Une activité reprendra en septembre si un nombre suffisant de personnes se lancent dans l'aventure par le choix des pièces. Réfléchissez durant l'été et venez nous rencontrer mercredi 13 septembre à 19h dans la salle communale.

L'AUBERGE D'ALEX

Nouvelle saison, nouvelle carte, le restaurant *L'Auberge d'Alex* va encore vous surprendre avec une carte qui éveille et lance la saison estivale !

Au menu, fraîcheur et nouveautés...

Au vu du succès de la soirée « Moules, frites » du 17 juin qui a affiché complet, nous avons décidé de renouveler l'opération et proposerons régulièrement des soirées à thèmes.

Le vendredi, n'oubliez pas, le four à pizza chauffe pour dégustation sur place ou à emporter !

Vous pouvez aussi commander des burgers et des frites.

L'Auberge d'Alex, vous propose d'organiser vos repas de famille ou événement, n'hésitez pas à les contacter afin de définir ensemble un menu qui vous correspond. Guillaume en cuisine et Anthony à votre service, vous accueillent tous les midis en semaine, le vendredi soir et le samedi soir ainsi que le dimanche midi. Vous pouvez aussi vous arrêter boire un coup au bar et partager un moment de convivialité. À très bientôt !

Anthony et Guillaume

LES ASSOCIATIONS D'ALEX

LES ALEXANDRINS

Présidente : Laure Barrachin - Tél. : 06 70 58 97 76

ALEXTERIEUR

Présidente : Anne Delionnet
Tél. : 06 61 92 22 86 - alexterieur.asso@gmail.com

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Président : Éric Doche

LE CLUB DES JONQUILLES

Présidente : Sylvana Cunéo - Tél. : 04 50 02 17 48
Attention : rencontre le lundi tous les 15 jours.

LE COMITÉ DES FÊTES

Président : Yves Iribarnes - Tél. : 04 50 02 85 25

LES ENGOBINES

Présidente : Magali Doncarli
Tél. : 04 50 02 88 76 - alex.lesengobines@laposte.net

SCULPTURE ET GESTES INVESTIS

Présidente : Martine Annat
Contact : Colette Cossin - Tél. : 06 58 44 66 70
co.cossin@gmail.com

DES CIMES ET DES MONTS AVEC SIMÉON

Présidente : Stéphanie Rabec - Tél. : 06 81 08 03 86
svsrabec@hotmail.fr

Infos pratiques

Auberge d'Alex

Anthony et Guillaume vous accueillent :
du lundi au vendredi de 8h à 14h.
Vendredi et samedi soirs - dimanche midi.
Tél. : 09 83 63 24 06 - contact@auberge-alex.com

Bibliothèque municipale

Place de l'Église - 74290 Alex
Tél. : 04 50 02 87 04 - bibliotheque@alex-village.com

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MARDI	-	16H30 À 17H30
MERCREDI	-	14H À 17H
SAMEDI	9H À 12H	14H À 17H

JUILLET : Ouvert les mardis, mercredis et samedis
sauf samedi 15

AOÛT : Ouvert du mardi 8 au samedi 26 inclus
Sauf samedi 12, mardi 1^{er} au samedi 5 inclus.

DU 29 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE INCLUS :
ouvert uniquement les samedis
Reprise de horaires habituels le samedi 16 septembre

VACANCIERS, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour vous : 3 € pour le mois
Caution 20 € restituée à la fin du séjour

Mairie d'Alex

Place de l'Église - 74290 Alex
Tél. : 04 50 02 87 05 - Fax : 04 50 02 83 52
E-mail : mairie74@alex-village.com
www.alex-village.com

Madame le Maire ainsi que les Adjointes
sont disponibles sur rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8H30 À 12H	-
MARDI	8H30 À 12H	-
MERCREDI	8H30 À 12H	-
JEUDI	8H30 À 12H	-
VENDREDI	8H30 À 12H	14H À 17H30

En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture,
un n° d'appel est à votre disposition sur le répondeur de la Mairie.

FERMÉE
LE 14 AOÛT

RENDEZ-VOUS SPORTIFS !

GYM

Cours le mercredi de 20h30 à 21h30.
Reprise le mercredi 6 octobre
Salle de motricité de l'école.
Contact : Danielle Lecuyer : 06 86 96 06 30
danielle.lecuyer@free.fr

YOGA-SOPHRO

Mardi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15.
Salle de motricité. Démarrage mardi 5 sept.
Contact : Fanny Monchaux : 06 77 28 61 74
fmonchaux@hotmail.com

GYM TONIC

Étirement et renforcement musculaire, en
musique et bonne humeur.
Jeudi de 19h à 20h, reprise le jeudi 14 sept.
Salle de motricité de l'école.
Contact : Rose Capretti : 06 31 91 21 82
rosecaprettidanse@gmail.com

INITIATION À LA DANSE

POUR LES ENFANTS DE 5 À 7 ANS
Découverte de la danse classique et moderne
Jeudi de 16h30 à 17h45. Démarrage le 14 sept.
Salle de motricité de l'école.
Un cours d'essai offert valable toute l'année.
Contact : Rose Capretti : 06 31 91 21 82

DANSE MODERNE

POUR LES JEUNES DE 10 À 14 ANS
Travail technique et chorégraphique
Jeudi de 17h45 à 19h. Démarrage le 14 sept.
Salle de motricité de l'école.
Un cours d'essai offert valable toute l'année.
Contact : Rose Capretti : 06 31 91 21 82

TAÏJI QUAN

Jeudi de 9h à 11h. Salle communale
Contact : Céline Trouvé : 06 61 85 93 89

YOGA DE L'ÉNERGIE

Lundi à 18h30. Démarrage le 11 septembre
Salle de motricité. Séance d'essai gratuite.
Contact : Anne-Laurence Mazenc : 06 47 84 05 87

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU JOUR

NOUVEAU

